



REVUE DE PRESSE

du 18 au 24 novembre 2024

CAUE de la Savoie
Bâtiment Evolution
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29
caue@cauesavoie.org - cauesavoie.org

MONTAGNE

Un complexe touristique à 50 millions à La Tania

Le programme, à l'architecture montagnarde contemporaine, est l'œuvre de l'Atelier Plexus Architectes. La décoration intérieure a été confiée à l'Atelier Griffon.

Un programme immobilier combinant hôtel 4* et résidence hôtelière, porté par la SCCV Moretta et exploité par Giboire, verra le jour, fin 2026, à La Tania (73).

PATRICIA REY

Le programme en cours de construction au pied des pistes, baptisé Bârma Hôtel Résidence & Spa, devrait considérablement doper l'offre touristique de La Tania et générer un nombre conséquent de lits chauds dans cette station de Courchevel. C'est bien la volonté affichée de la Société d'aménagement de la Savoie (en charge du montage financier), de la Société des Trois-Vallées (S3V, opérateur du domaine skiable) et de Sotarbat Promotion (constructeur), qui planchent sur ce dossier depuis dix ans avec la commune. « Nous avons, au départ, constitué une SCI pour déposer et purger le permis de construire et trouver un investisseur exploitant, à savoir le groupe Giboire, à qui nous avons cédé 49% des parts », explique Pascal de Thiersant, président du directoire de la S3V. Pour mener à bien ce projet, une entité maître d'ouvrage – la SCCV (société civile de construction



vente) Moretta – a été spécialement créée, associant les quatre opérateurs. Un nouveau marché pour Giboire (voir encadré), qui signe là son premier projet à la montagne.

HÉBERGEMENTS ET SERVICES HAUT DE GAMME

Cet ensemble touristique de standing, qui s'étend sur 12 000 m², est constitué d'un hôtel 4 étoiles de 75 clés et d'une résidence hôtelière de 72 appartements répartis dans trois gros chalets. « Le chantier est déjà bien avancé », se félicite Pierre Girtanner, le directeur régional Aura du groupe Giboire, après la pose de la première pierre, le 17 octobre. Le complexe comprendra également un restaurant, un spa de 600 m² avec piscine, deux ski rooms, un magasin de ski et des commerces. Le groupe Giboire, via sa filiale Giboire Hospitality, qui a acheté l'hôtel, l'exploitera au même titre que la

résidence, dont les appartements (du T2 au T7) seront vendus à des particuliers, « avec l'obligation de les mettre en location lorsqu'ils seront inoccupés », précise le responsable. Il ajoute : « Nous proposerons des prestations haut de gamme pour créer une expérience client sur mesure ». Par ailleurs, 1 200 m² de logements, situés au premier niveau de l'hôtel et de la résidence, seront dédiés aux saisonniers.

Érigée sur un terrain de la commune cédé à la société Moretta en numéraire et en dation d'équipements publics, l'opération intégrera un parking public de 96 places aménagé en sous-sol de la résidence, une halte-garderie, un ascenseur pour accéder au front de neige et une voie d'accès.

La livraison est prévue en décembre 2025. Selon Giboire : « Ce programme est vertueux, avec zéro mètre carré consommé sur les espaces naturels puisque le foncier utilisé est un ancien parking. »

Le montant de l'investissement s'élève à 50 M€ (hors terrain). La SCCV Moretta vise un chiffre d'affaires annuel de 80 M€. ■

LE GROUPE GIBOIRE EN CHIFFRES

Le groupe immobilier breton Giboire, créé à Rennes en 1921 et dirigé désormais par François Giboire, est l'un des plus anciens promoteurs européens, de surcroît indépendant. Son chiffre d'affaires 2023 de 230 M€ se répartit équitablement entre immobilier résidentiel et tertiaire. À la fois promoteur, aménageur et investisseur, le groupe possède 130 000 m² d'immobilier en propre. Giboire est aussi hôtelier, exploitant de centres de coworking et syndic de copropriété. Il intervient à tous les niveaux, depuis le montage de l'opération jusqu'à l'exploitation. Afin de renforcer sa présence en France, le groupe (300 salariés) a ouvert plusieurs agences, dont une au Bourget-du-Lac en 2022 pour couvrir l'Arc alpin. Pour rappel, Giboire a été désigné, en février dernier, lauréat de l'appel à projets portant sur l'îlot A de l'écoquartier de l'Étoile, à Annemasse (74). Il y construira un ensemble mixte sur 21 000 m², comprenant 200 logements, un immeuble de bureaux, un centre de formation et 1 000 m² de socle actif.

OUTILLAGE

Leborgne : 195 ans et toujours en pointe

La société savoyarde Leborgne a célébré ses 195 ans au mois de septembre. Son grand âge lui vaut d'être à l'avant-garde de la fabrication d'outils à main pour le BTP et le jardinage. Elle est en pointe aussi en matière de RSE, avec la médaille Ecovadis Platinum.

LEÏLA OUFKIR

Depuis près de deux siècles, la société Leborgne bat le fer en Savoie. Son premier site de production est implanté depuis ses origines à Arvillard, où se trouve la forge de 1829. Le second établissement ouvre à La Rochette en 2000, pour accueillir un atelier d'emmanchage et d'étiquetage, mais également une plateforme d'expédition et les services administratifs.

Après une parenthèse finlandaise sous pavillon Fiskars, de 2007 à 2019, l'entreprise est cédée à Sextant, un industriel familial de la région Aura. « Nous dépendons de la holding financière Sextant, 100 % détentrice des parts de Leborgne. Elle détient aussi d'autres entreprises industrielles, notamment Novalia [75 M€ de CA ; 500 salariés, NDLR] qui distribue les gammes Mob et Mondelin », précise Florence Hocq, la directrice générale de Leborgne.

20 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'entreprise Leborgne compte 70 salariés; elle affiche un chiffre d'affaires de 20 M€, dont 10 % de ventes à l'étranger. Elle fabrique des outils à main qu'elle conçoit elle-même, pour deux univers professionnels : le bâtiment et le jardinage. La marque, reconnaissable à ses manches jaunes, est de longue date synonyme d'ergonomie, de sécurité et de



Visite des familles des salariés pour les 195 ans de Leborgne, en septembre 2024. « Les procédés industriels sont uniques et réalisés en interne », vante Florence Hocq (en médaillon), la directrice.

qualité. Récompensée à d'innombrables reprises, Leborgne se distingue par sa force créatrice : la forge savoyarde est pionnière en matière de manches d'outils en fibre de verre à très haute résistance, connus sous le nom de gamme Nova, puis Novagrip et Novamax.

Bien d'autres inventions suivront, selon un processus invariable : « Notre service intégré "recherche et développement" compte trois personnes. Elles se rendent sur le terrain pour observer les utilisateurs et proposer des prototypes de produits offrant une meilleure solution d'ergonomie ou de réalisation des tâches. En moyenne, nous lançons tous les ans entre dix et quinze nouveaux produits », relate Florence Hocq.

DES PROCESSUS INTERNALISÉS

Outre son service R & D, la force de frappe de Leborgne réside dans sa capacité industrielle, comme le décrit la directrice générale : « Notre particularité, c'est que nos processus sont internalisés : les outillages qui permettent à notre forge de fonctionner sont conçus et usinés en interne. Cela nous permet de préserver notre savoir-faire mais aussi de garder une meilleure maîtrise de notre chaîne de production. »

Il est un autre domaine dans lequel la société Leborgne excelle : la responsabilité sociétale

des entreprises (RSE). « En plus de recycler 100 % de nos déchets de carton, plastique et papier (grâce à un partenariat avec l'entreprise haut-savoyarde Excoffier), 100 % de notre acier, acheté en Italie, est recyclé. Enfin, notre surplus et nos chutes d'usinage sont envoyés à un métallurgiste qui les réemploie à son tour », détaille Florence Hocq.

300 000 € D'INVESTISSEMENT PAR AN

Leborgne a d'ailleurs obtenu la plus haute distinction EcoVadis, ces deux dernières années, pour ses engagements RSE : « Nous avons remporté la médaille Platinum [80/100 en 2023 et 90/100 en 2024, NDLR] : seul 1 % des entreprises ont obtenu cette notation RSE dans notre catégorie. Cette première marche du podium nous oblige en permanence à maintenir le cap. »

La société investit jusqu'à 300 000 € par an pour soigner son bilan carbone. Un responsable "qualité, sécurité et environnement" veille au grain, et Florence Hocq s'en félicite : « C'est un confort pour moi d'avoir cette personne à mes côtés : elle porte la mise en œuvre de toutes les normes et nous permet de prendre de l'avance. » La transformation de Leborgne se poursuit avec la mise en place d'un nouveau procédé industriel qui lui permettra, dès 2025, de gagner encore 15 % d'empreinte carbone. ■

Porte-de-Savoie ● Un avis défavorable pour le plan local d'urbanisme

Le PLU (plan local d'urbanisme) arrêté en juillet 2024 a fait l'objet d'un avis défavorable de l'État. La procédure est donc interrompue, le travail va reprendre avec un nouveau bureau d'études selon des modalités et sur une temporalité à définir. L'enquête publique prévue en fin d'année est de fait annulée. Les nouvelles perspectives envisagées pour faire aboutir le projet feront l'objet d'une information à destination des Porteraïns.

Nous Chambé! N°5 - Nov. / Déc. 2024



L'école Vert Bois a ouvert ses portes

Pour cette rentrée des classes de novembre, la toute nouvelle école Vert Bois, située dans les Hauts-de-Chambéry, a ouvert ses portes pour la première fois aux élèves ! Un moment important pour les 230 écoliers, l'équipe éducative, les parents d'élèves et la Ville, après trois années de travaux. Pour l'occasion, les parents d'élèves et les riverains ont été conviés à une visite afin de découvrir ce nouveau bâtiment magistral. Projet municipal d'ampleur, la reconstruction de l'école est un élément structurant de la politique éducative de la commune

mais aussi de l'aménagement du quartier : « La reconstruction de l'école Vert Bois incarne la priorité donnée à l'éducation et à la jeunesse par la Ville, autant que l'ambition de construire des bâtiments exemplaires en matière énergétique, y compris dans les quartiers en politique de la ville » explique Thierry Repentin, maire de Chambéry. Les aménagements extérieurs se poursuivent et les enfants pourront, au printemps, bénéficier de deux cours végétalisées et d'un nouveau parvis ouvert sur le quartier.

La Motte-Servolex

Les 550 logements de l'éco-hameau des Granges s'installent dans le paysage

Ce chantier titanesque doit livrer 550 logements d'ici 10 ans pour loger, entre autres, les personnes travaillant au technopôle Savoie Technolac. L'éco-hameau, qui promeut un habitat durable et respectueux de l'environnement, prend forme. Il accueillera ses premiers habitants au printemps. Zoom sur ce projet

Invisible depuis la route, l'éco-hameau Les Granges, imaginé par la Ville de La Motte-Servolex et confié à la Société publique locale de la Savoie (SPLS) pour son aménagement, compte actuellement deux programmes immobiliers en cours de construction. Il faut emprunter la route d'accès aménagée en 2022 à partir de la RD 1504, sens Le Bourget-du-Lac/Chambéry, pour voir les premiers bâtiments sortis de terre, en face d'espaces publics déjà réalisés. L'édification de ces six plots collectifs, opérée par Bouygues Immobilier et l'Opac (Office public d'aménagement et de construction), font partie d'une première séquence de constructions, situées en pied du secteur "falaise", avec 74 logements d'un côté et 72 de l'autre.

Les premiers habitants devraient prendre possession des Terres de Laya (Bouygues) au printemps 2025, avec près d'un an de retard sur le calendrier prévisionnel. Ils pourront profiter d'espaces partagés (potagers, bacs à compost, aire de jeux...), d'une salle commune, d'une chambre d'hôtes pour recevoir famille et amis, de véhicules en autopartage... Les locataires de l'Opac, eux, pourront emménager à la fin 2025.

À l'horizon 2035, ce seront 10 programmes immobiliers et 550 logements qui s'intégreront dans les lignes du paysage,



Le nouveau quartier, à vocation principale d'habitat bénéficiera d'un cadre bucolique. Photo Ville de la Motte-Servolex

épousant au plus près les reliefs existants, falaises et prairies, sur 17 hectares. Après le secteur "falaise" avec des bâtiments R + 4 à R + 9, un habitat intermédiaire (R + 4) et individuel groupé (maisons mitoyennes) se dessinera sur le secteur "central". La dernière séquence, le plus au nord, sera composée de 15 petits collectifs R + 1 + attique. Parmi les opérateurs immobiliers retenus pour les prochaines réalisations : la Savoisiennne Habitat. La coopérative HLM construira trois bâtiments sur le secteur "falaise" entre les deux premiers déjà existants. L'Opac, CIS Immobilier et Icade se partageront le secteur central avec deux lots de 46 logements et deux lots de 25 logements.

Le secteur Nord sera bâti par un groupement qui réunit l'Opac, la Savoisiennne pour le logement social ; SAS (société d'aménagement de la Savoie), Villes et villages créations pour le privé. Une société a réservé un lot de cinq blocs pour des logements dédiés en priorité à des employés de Savoie Technolac,

mais rien n'est encore signé.

Près de 1 100 habitants dans 10 ans

L'éco-quartier prendra vie sur une friche industrielle transformée en ZAC (zone d'aménagement concertée) et faisant face à Savoie Technolac. La Ville de La Motte-Servolex a fait le choix de développer une urbanisation en harmonie avec la nature. L'ancienne carrière des Granges sera pour moitié aménagée. L'autre moitié est destinée à des espaces naturels et paysagers avec, entre autres, la réhabilitation d'un milieu humide.

À terme, ce nouveau hameau accueillera près de 1 100 habitants, avec pour objectif une mixité sociale. Il est prévu, sur l'ensemble de l'opération, la réalisation de 30 % de logements locatifs sociaux, 10 % de logements en accession sociale et 60 % de logements en accession libre.

Ce projet, qui a nécessité plus de 10 ans d'études et de concertation, va transformer le paysa-

ge au nord de La Motte-Servolex, à quelques encablures du Bourget-du-Lac. Certes, l'endroit sera excentré de La Motte-Servolex et du Bourget-du-Lac, mais il disposera, à terme, de locaux commerciaux en rez-de-

chaussée de certains immeubles et au bord de la RD 1504. Le site pourrait aussi accueillir un équipement public (une crèche), sur une réserve foncière de 1 000 m².

● **Chislaine Gerbelot**

Le calendrier

- **Lot 8/Opac** : 72 logements locatifs et un local tertiaire répartis dans trois bâtiments. Montant de l'opération : 12 470 000 € HT. Début des travaux : automne 2023. Livraison : fin 2025

- **Lot 7/Savoisiennne** : 3 bâtiments, 71 logements, 36 en accession (Bail réel solidaire et Vente en l'état futur d'achèvement) et 35 en locatif. Commercialisation : octobre 2024 ; Début des travaux : fin novembre 2024 ; date prévisionnelle de livraison : premier semestre 2027.

- **Lot 6/Bouygues immobilier** : 3 bâtiments (R + 7, R + 4, R + 7), 74 logements. Début des travaux : juillet 2022. Livraison : premier et deuxième trimestres 2025.

- **Lot 5A/Opac** : 45 logements, 3 bâtiments + 1 local tertiaire. 25 logements locatifs et 20 logements en accession sociale. Début des travaux : printemps 2025. Livraison : printemps 2027.

- **Lot 4A/CIS Promotion** : 43 logements, 3 bâtiments de R + 4 à R + 5. En attente du permis de construire. Date de commercialisation prévue au deuxième trimestre 2025.

- **Lot 1** : en cours de négociations. Début des travaux : premier

trimestre 2026. Date prévisionnelle de livraison : fin 2027.

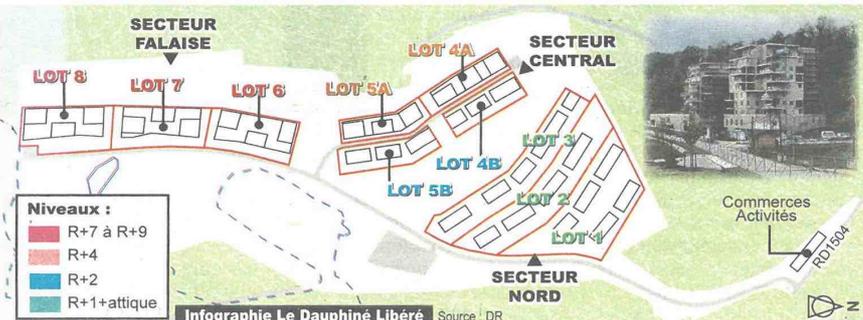
- **Lot 4B et 5B/Icade** : 50 logements. Début commercialisation : premier trimestre 2025. Début des travaux : premier trimestre 2026.

Livraison prévue : premier trimestre 2028.

- **Lot 3 et Lot 2/Société civile de construction vente** : Elle regroupe la SAS (Société d'aménagement de la Savoie) développement, l'Opac et Savoisiennne habitat, ainsi que Villes et villages création. Construction de 9 bâtiments. L'Opac et la Savoisiennne travaillent ensemble sur 3 bâtiments sur le lot 3 (42 logements) et 4 bâtiments sur le lot 2 (67 logements). 109 appartements au total. Début commercialisation : 4^e trimestre 2025 ; début travaux : premier semestre 2026 ; livraison prévisionnelle : deuxième semestre 2028.

- **Villes et villages constructions** : 2 bâtiments sur le lot 3 : en attente du permis de construire ; commercialisation : pas avant fin 2025 ; livraison : pas avant fin 2027.

- **Lot 1** : en cours de négociations.



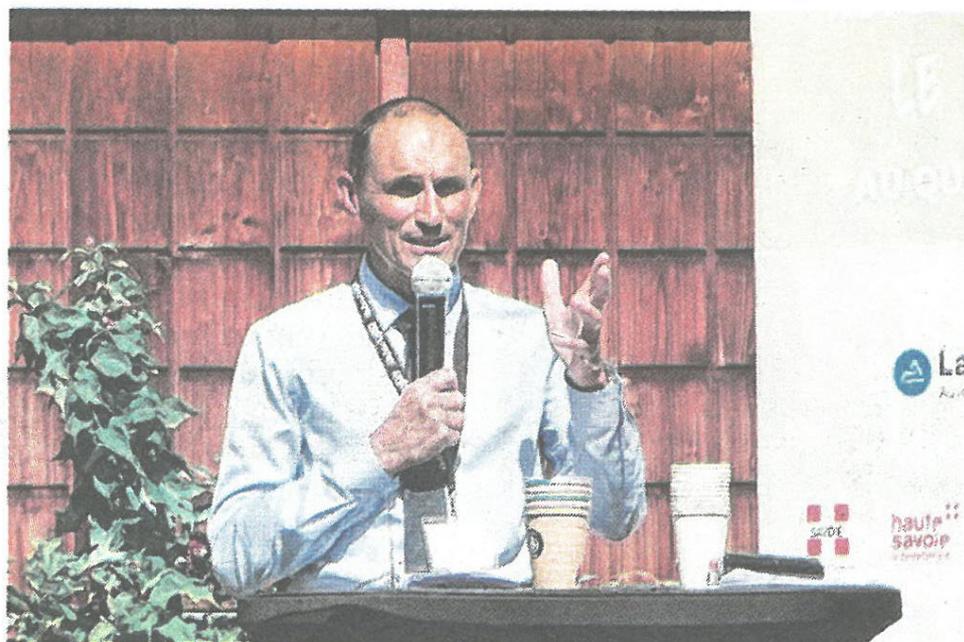
Infographie Le Dauphiné Libéré Source : DR

Les communes doivent approuver la nouvelle charte du Parc des Bauges

La nouvelle charte du territoire du Parc des Bauges est soumise à l'approbation des collectivités territoriales présentes dans le périmètre d'étude du Parc. Son président Philippe Gamen a rappelé les avantages de celui-ci aux responsables des zones concernées.

Depuis début octobre la charte du territoire est soumise à l'approbation de l'ensemble des collectivités territoriales concernées par le périmètre d'étude du Parc, soit 83 communes, sept intercommunalités, deux départements et six villes portes. Chaque collectivité dispose de quatre mois (jusqu'à début février) pour approuver individuellement celle-ci par délibération, valant également adhésion ou renouvellement de son adhésion au syndicat mixte du Parc.

Philippe Gamen président du Parc a rappelé les missions du lieu : « préserver les paysages, les patrimoines naturels et culturels, accompagner le développement économique durable, l'aménagement du territoire, expérimenter et éduquer au territoire et à l'environnement. Le Parc c'est une instance avec une gouvernance partagée ou l'ensemble des entités territoriales sont présentes et en ce sens c'est un



Philippe Gamen est président du Parc national régional des Bauges. Photo Le DL/P.N.

mini-parlement qui agit pour préserver la qualité de vie des humains et de la nature. Le Parc met à disposition des communes une équipe de chargés de mission, chacun spécialisé dans son domaine, pour l'animation dans les projets en cohérence avec la Charte et recherche des financements parfois compliqués. »

L'État apporte depuis deux ans une dotation "aménagement rural"

« Cette recherche de financement a été rendue ces deux dernières années plus facile avec l'aide de l'État, comme l'a rappelé le président Depuis deux années l'état apporte la dotation "aménagement

rural" qui va de 3 000 € à 25 000 € pour notre territoire en fonction de la taille de la population et de la surface d'une commune reconnue rurale. Elle reconnaît l'engagement des communes classées "Parc" pour la préservation de la nature et la qualité de vie. »

Enfin, selon Philippe Gamen, les habitants des communes classées "Parc" sont gagnants de l'engagement de leurs collectivités territoriales. « Le Parc coûte 2,50 € par habitant et par an. Sur le projet de la dernière Charte avec ces 2,50 € et par le biais de levier financier il a pu faire bénéficier de 58 000 000 € de projets, ce qui fait un gain de 74 € par habitant et par an ».

● Patricia Nave

Savoie

La Ruche, un habitat partagé où « l'on fait du bien à la planète »

Il y a 10 ans, trois familles, venant de différents endroits de France, ont décidé de monter le projet d'un habitat partagé. Portée par des valeurs écologiques communes avec et une volonté de consommer moins, La Ruche est née. Rencontre dans cette copropriété aux trois logements distincts.

Le thermomètre attend à peine les quatre degrés. Le soleil pointe difficilement le bout de son nez. En ce samedi de novembre, des petites mains s'activent. Certaines taillent les haies d'un peu plus de trois mètres de hauteur, d'autres s'occupent du potager et un dernier groupe fait du rangement dans le terrain d'une surface de plusieurs centaines de mètres carrés.

Bienvenue à Saint-Cassin (Savoie) et plus particulièrement à La Ruche, un habitat partagé créé en 2014. « Ici, dans notre maison, on fait du bien à la planète », lancent les six enfants qui y habitent avec leurs parents. À l'origine de ce projet, qui fête cette année sa dixième bougie, trois couples : Amélie et Pierre-Yves, Stéphanie et Mathieu, Lucie et François. Tous convaincus qu'ils voulaient faire évoluer leur mode de consommation. Et cette idée commune a fait naître La Ruche.

Réduire les dépenses énergétiques

« Nous ne nous connaissons pas au départ. C'est le concept d'habitat partagé qui nous a liés. Nous étions tous très enjoués de nous lancer dans ce projet », résume simplement Lucie, dans le jardin, bandeau en laine vissé sur la tête. Et elle ajoute : « Il ne faut pas attendre des décisions politiques au niveau environnemental. C'est à nous d'entreprendre des initiatives. »

Une fois le terrain trouvé, l'habitat est monté rapidement. « 80 % de la copropriété, c'est nous qui l'avons réalisée », précise la mère de famille. Trois logements distincts d'une centaine de mètres carrés pour chaque famille. Où tout est pensé pour réduire la dépense énergétique. Exposés plein Sud, de grandes baies vitrées et du triple vitrage permettent d'activer, si besoin, le poêle à



Depuis 10 ans, ces trois familles vivent dans un habitat partagé, situé à Saint-Cassin, en Savoie. Une copropriété avec trois logements distincts. Photo Le DL/A.T.

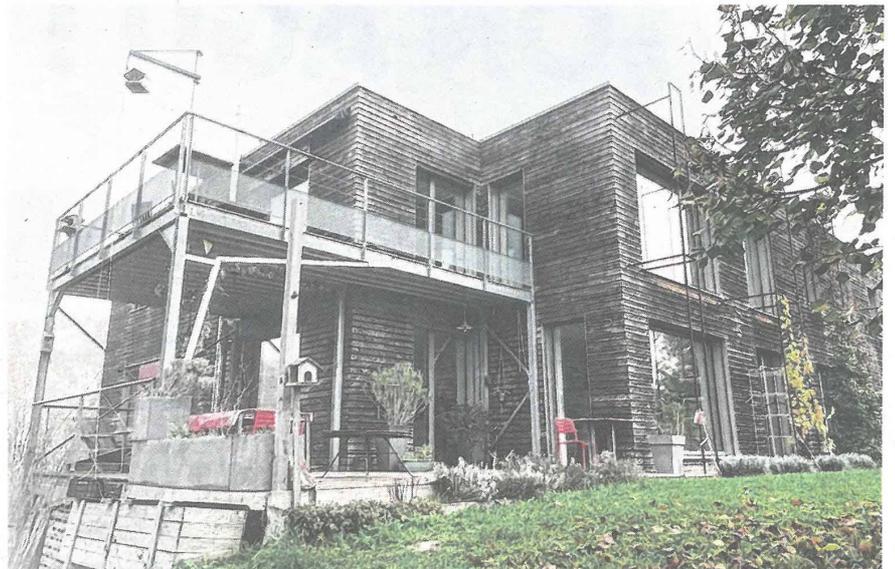
granulés le plus tard possible. Pour la construction, des matériaux locaux ont été privilégiés. Sur le toit, des panneaux photovoltaïques ont été installés permettant de chauffer l'eau. Et dans le jardin se trouve un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin.

Optimiser la place et les achats

« L'idée au départ était aussi d'avoir des parties communes pour optimiser la place au maximum », souffle Lucie. Avec une buanderie, composée de deux machines à laver pour trois familles. Un garage aussi, où les outils sont à la disposition de tous.

« Pour faire nos courses, nous privilégions l'achat en vrac pour réduire la quantité de plastique. Et aussi, nous achetons exclusivement des légumes et fruits de saisons et locaux. Nous savons d'où ils viennent. Ils ne sont pas gavés de pesticides. Il y a le côté santé qui prime aussi ! »

Les adultes sont équipés de vélo électrique pour se rendre sur leur lieu de travail, situé à quelques kilomètres de Chambéry. Une des conditions pour



Pour la construction, des matériaux locaux ont été privilégiés. Photo Le DL/A.T.

lesquels ils ont choisi ce lieu. « Nous ne voulions pas prendre notre voiture tous les jours. » Pour les achats de vêtements, il n'est pas question d'acheter du neuf systématiquement. Le troc et le textile de seconde main sont privilégiés. Un héritage transmis à leurs enfants.

« Quand ils veulent quelque chose, on leur demande de se poser la question, s'ils en ont vraiment besoin. Souvent, ils se rendent compte que non », raconte Lucie.

Au-delà de l'habitat, ce sont des moments de vie qu'ils partagent. « Nos enfants grandissent

ensemble. Ils ont créé une complicité. Et elle n'est pas près de s'arrêter », sourit-elle. Les trois familles racontent volontiers leur Ruche auprès des personnes qu'ils rencontrent. De quoi leur donner envie de se lancer dans cette belle aventure.

● Arthur Thiery

Savoie • Vincent Rolland président du nouveau comité départemental du tourisme

Après la fin de l'Agence Savoie Mont Blanc et un long travail préparatoire, l'assemblée générale constitutive du Comité départemental du tourisme, désormais chargée de la poursuite du travail de promotion du territoire effectué par les salariés de l'Agence Savoie Mont-Blanc (dont une partie intégrera cette nouvelle structure), a désigné, sans surprise et à l'unanimité, Vincent Rolland à sa présidence. Le futur outil de promotion du tourisme devrait être opérationnel dans le courant du premier trimestre 2025.



Auparavant coprésident de Savoie Mont-Blanc, Vincent Rolland est désormais président du comité départemental du tourisme.

Photo Le DL/Tom Pham Van Suu

Le Département ajuste son budget 2024 et l'oriente pour 2025-2029

Les 38 conseillers départementaux étaient réunis le 15 novembre pour effectuer des modifications sur le budget de l'année en cours et pour voter les orientations budgétaires pour la période 2025-2029. Les décisions du budget 2024 portent sur une augmentation des recettes de 7,7 millions d'euros (5,2 millions d'euros en fonctionnement et 2,5 millions d'euros en investissement), et une baisse des dépenses de 12,1 millions d'euros (1,9 million d'euros en fonctionnement et 10,2 millions d'euros en investissement). Ainsi, le budget 2024 est ramené à 843,7 millions d'euros. Les orientations budgétaires pour 2025 ont été décidées dans un contexte incertain et contraint puisque



En 2023, 75 % des marchés publics ont comporté un critère environnemental en Savoie.

les projets de loi de finances présentés par le Gouvernement visent à faire participer les collectivités locales à la réduction du déficit et de la dette publics. Ainsi, la ligne de conduite du Département sera donc en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité,

avec une augmentation des dépenses de fonctionnement de l'action sociale d'1,46 % par an entre 2025 et 2029. Il investira près de 713 millions d'euros durant cette période au bénéfice des infrastructures routières (219,2 millions d'euros), des collégiens et des

étudiants (174,3 millions d'euros), de la culture (14,2 millions d'euros), en faveur du tourisme (11,2 millions d'euros) et au bénéfice de l'aménagement du territoire à hauteur de 71 millions d'euros.

La priorité environnementale

Le Département est mobilisé sur tous les fronts pour faire face à la crise environnementale. Cinq grandes priorités guident le budget dédié au développement durable : la lutte contre le changement climatique ; la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ; la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; l'épanouissement de tous ; et la production et la consommation responsables. ●

Chambéry : plus de 13 millions d'euros pour moderniser le collège de Bissy



© Patey Architectes - Le collège de Bissy à Chambéry va être entièrement réhabilité entre 2025 et 2028.

Après celui de Frontenex, dont l'important chantier est en cours, ce sera bientôt au tour du collège de Bissy à Chambéry d'être totalement modernisé. Il sera aussi doté d'une toute nouvelle salle polyvalente.

Le collège de Bissy à Chambéry va se refaire une beauté ! Le Département de la Savoie a décidé d'engager un important chantier de restructuration de l'établissement, dès l'été 2025. Les travaux dureront trois ans et la livraison des bâtiments modernisés est prévue pour la rentrée de septembre 2028.

Construit en 1969, le collège n'a jamais connu de travaux d'entrevue, en dehors de la rénovation des façades et de la mise en accessibilité entre 2003 et 2006. Les locaux - qui accueillent cette année 368 élèves - vont ainsi faire l'objet d'une complète modernisation, pour un budget de 13,5 millions d'euros.

Il s'agira de procéder à la mise à niveau fonctionnelle et pédagogique, notamment au niveau des salles de sciences et de la demi-pension, à la construction d'une salle polyvalente, à l'amélioration globale des performances énergétiques de l'ensemble des bâtiments, et à la désim-

perméabilisation de la cour. En parallèle, une nouvelle liaison piétons/cyclistes sera créée entre l'avenue du général Cartier et le square des Fontanettes.

235 millions d'euros mobilisés pour les collèges

Le projet à Chambéry s'inscrit dans le cadre un programme ambitieux de modernisation et de rénovation des collèges entrepris par le Département de la Savoie, qui a fléché pas moins de 37 opérations mobilisant 235 millions d'euros d'investissement entre 2018 et 2028. Douze ont déjà été réalisées comme à Bourg-Saint-Maurice, Yenne, Cognin, Val d'Arc, Aime-la-Plagne, Saint-Michel-de-Maurienne, Modane, Novalaise et Barby, dont les trois derniers livrés pour la rentrée 2024 : ceux des collèges Joseph et Xavier de Maistre à Saint-Alban-Leysse (3,7 millions d'euros), Garibaldi à Aix-les-Bains (2,6 millions d'euros), ainsi que le nouvel

atelier culinaire départemental à Chambéry (9 millions d'euros).

Autre volet, celui des travaux de maintenance, qui ont atteint un record cette année avec 7,1 millions d'euros engagés - plus haut budget depuis dix ans - dont 39 % (2,8 millions d'euros) consacrés au développement durable, allant de la sobriété énergétique des bâtiments au plan vélos des collèges (405 000 euros).

Depuis 2022, le Département a déjà équipé six de ses collèges de panneaux photovoltaïques en toiture, dans le cadre de son Plan climat visant à développer la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, en réduisant la dépendance aux énergies fossiles et donc les émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine bâti. En outre, d'ici 2030, ces installations lui permettront de baisser de 10 % sa facture électrique.

B.F.

La bibliothèque universitaire rénovée et agrandie pour 19 millions d'euros



© AIA Life Designers architecte - image Places Studio - Un chantier de rénovation-extension de la BU est actuellement en cours, s'échelonnant sur 30 mois.

Trop petite et datant de 1973, la bibliothèque universitaire de Jacob-Bellecombette, dans l'agglomération de Chambéry, va être mise aux normes, dotée de 200 places supplémentaires et de nouveaux services.

Avec 400 places pour 5 000 étudiants, la bibliothèque universitaire (BU) de l'université Savoie Mont-Blanc, construite en 1973 sur le site de Jacob-Bellecombette, était devenue trop petite. Or sa fréquentation ne cesse de s'accroître, enregistrant une hausse de 19,6 % entre 2015 et 2023. Un chantier de rénovation-extension est actuellement en cours, s'échelonnant sur 30 mois, pour augmenter sa capacité de 200 places supplémentaires, la mettre aux normes et la doter de nouveaux services. Un investissement conséquent, de 19 millions d'euros, entrant dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région, financé à hauteur de 7 millions d'euros par la Région, 6 millions par l'Etat, 3 millions par le Département et 3 millions par Grand Chambéry.

A sa livraison en janvier 2027, l'équipement offrira aux étudiants, sur près de 4 200 m², plusieurs salles de travail en groupe, une salle de formation, un espace de coworking, un auditorium, des espaces de convivialité et une cafétéria. Le projet améliorera grandement la

présentation et la proposition des documents en accès libre, l'organisation et la conservation des collections non accessibles au public tandis que les collections patrimoniales et le fonds seront protégés au sein d'une réserve sécurisée. Les espaces seront mutualisés avec la bibliothèque du laboratoire LLSETI (17 000 documents environ) et les Presses de l'USMB.

Les conditions de travail des personnels s'en trouveront optimisées à travers la réorganisation des bureaux pour assurer un meilleur fonctionnement de la chaîne de traitement documentaire. Pendant toute la durée des travaux, la BU restera ouverte aux étudiants.

Des perspectives sur le panorama

Le projet, imaginé par le cabinet d'architecte AIA Life Designers, place la bibliothèque comme le cœur du campus et s'articule autour de deux axes. "Un axe fonctionnel, qui assure une connexion fluide entre les différents équipements du

A sa livraison en janvier 2027, l'équipement offrira aux étudiants, sur près de 4 200 m², plusieurs salles de travail en groupe, une salle de formation, un espace de coworking, un auditorium, des espaces de convivialité et une cafétéria

campus, et un axe contemplatif, conçu pour offrir des perspectives privilégiées sur le panorama environnant et les espaces paysagers", explique le cabinet.

L'équipement, à la volumétrie basse, tourné vers l'horizon, se compose de deux corps de bâtiments : "L'un au sud s'attachant à la bibliothèque existante et l'Agora, l'autre au nord venant animer la partie en contrebas du site. La faille créée par ces deux volumes assure la continuité de l'axe fonctionnel du site afin de préserver les flux piétonniers existants. La configuration de la volumétrie crée un parvis d'entrée en pente douce depuis le niveau haut de l'Agora."

Sur le plan environnemental, le projet s'inscrit dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone. Des normes élevées de performance énergétique sont visées avec l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. Des solutions passives, telles que la ventilation naturelle et l'inertie thermique des matériaux, sont également intégrées.

Marie-France Sarrazin

A Montmélian, la rénovation thermique réussie d'une école primaire



© B.F. - Une isolation thermique par l'extérieur qui réduit l'impact énergétique du bâtiment.

La rénovation thermique de l'école de Montmélian dans un objectif transition écologique avec à la clé une économie d'énergie appréciable pour la collectivité.

Montmélian, située aux confins de la Savoie et de l'Isère, entend jouer son rôle de "petite ville d'équilibre" entre les métropoles de Chambéry et de Grenoble où travaillent beaucoup de ses habitants, jouissant d'un maillage ferroviaire et autoroutier important. Dans cette optique, la municipalité prend soin de ses équipements collectifs, se montrant même assez exemplaire au niveau développement durable. C'est le cas pour ses établissements scolaires, à l'image de l'école primaire Jean-Moulin construite en

1970 qui, un demi-siècle plus tard, nécessitait une rénovation thermique, afin d'améliorer sa performance énergétique dans un souci d'économies pour les finances de la commune mais aussi pour répondre au double enjeu écologique et de confort quotidien pour les élèves et enseignants. Après des travaux d'étanchéité de la toiture (isolation de 160 mm d'épaisseur) et de rafraîchissement des peintures intérieures, en 2022, ont été réalisés, à l'été 2023 et au printemps 2024, des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en fibre de bois sous enduit (200 mm d'épaisseur) avec un bardage zinc (160 mm d'épaisseur) et de ravalement et peintures extérieures. Ce chantier a demandé une technicité importante à l'entreprise Alpiat

(Eybens), du fait notamment de l'architecture des façades du bâtiment, en forme de prismes. En contrepartie, les premiers résultats positifs sont apparus déjà avant son terme, avec une baisse notable des factures de chauffage (gaz). En effet, entre l'hiver 2022-2023 et l'hiver 2023-2024 (saison de chauffe d'octobre à avril), la consommation énergétique a été réduite de 17 %. Sur le plan budgétaire, l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) s'est montée à 804 038,29 euros HT, avec des aides de l'Etat (dotation de soutien à l'investissement local de 200 000 euros) et du fonds départemental d'équipements des communes, de 43 200 euros, l'autofinancement de la ville dépassant le demi-million.

B.F.

Un nouveau contrat forêt-bois pour la Savoie

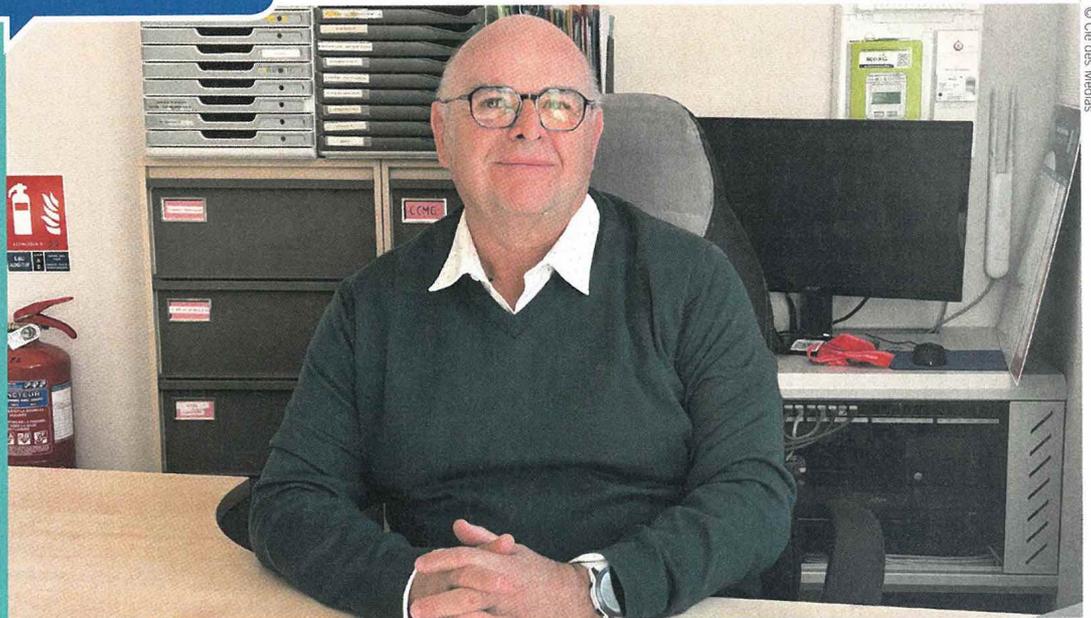
Mercredi 13 novembre, le Département de Savoie et ses 30 partenaires, dont la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc, étaient réunis à la Maison de la vigne et du vin à Apremont pour signer les contrats de filières forêt-bois et agriculture pour la période 2024-2027.

Le nouveau contrat forêt-bois (une enveloppe annuelle de 1 million d'euros), permet d'accompagner les organismes, propriétaires, collectivités et entreprises pour offrir "ensemble un avenir à la forêt publique et privée tout en soutenant une filière bois innovante et d'excellence en Savoie". Le Département articule son contrat autour de cinq grandes orientations : ancrer la filière bois sur le territoire savoyard ; développer une gestion durable et soutenable des forêts de Savoie ; promouvoir et innover dans les domaines du bois énergie et du bois construction ; s'adapter au changement climatique et anticiper les risques ; sensibiliser et impliquer le public.

RENCONTRE AVEC

LUC OLLIER, maire
de Saint-Martin d'Arc

À 64 ans, Luc Ollier assume depuis 2020 son premier mandat de maire. Son engagement au sein du conseil municipal de Saint-Martin-d'Arc a débuté en 2008, avec un mandat de simple conseiller, puis un second mandat d'adjoint au maire Jean-Louis Giloux, à partir de 2014.



© Cie des Médias

« Les travaux entrepris depuis 2020 sont nombreux et d'autres sont à l'étude »

Sous l'influence du Galibier

« Saint-Martin-d'Arc se situe à deux pas de Saint-Michel-de-Maurienne, au départ de la route qui mène au col du Télégraphe, puis au Galibier. Ce col mythique, véritable point de repère géographique pour les touristes, attire des visiteurs toute l'année. La commune compte huit gîtes, dont quatre communaux et quatre gîtes privés. En hiver, ces gîtes sont pleins car les vacanciers apprécient la proximité des stations de ski de Valloire, Valmeinier, Orelle ou Les Karellis. En été, les cyclistes sont extrêmement nombreux à entreprendre l'ascension du Galibier, sachant que le Tour de France passe ici environ une année sur deux. »

De nombreux travaux menés pendant ce mandat

« Les travaux entrepris depuis 2020 sont nombreux et d'autres sont à l'étude. La réfection de près de 7 000 mètres de conduite d'eau potable s'est achevée cette année, au terme d'un chantier pénible, car situé en terrain abrupt, très difficile d'accès, au-dessous du réservoir d'eau principal niché près du col du Télégraphe, à 1 350 mètres d'altitude. Une nouvelle portion de conduite d'eau, plus en aval, sera également rénovée l'an prochain. C'est

pourquoi nous sommes en train d'évaluer le montant des travaux nécessaires. Dans le centre-bourg, nous avons réalisé la mise en accessibilité PMR de la mairie et de son bâtiment annexe, ainsi que leur rénovation énergétique. Une étude avec l'Asder est en cours afin de connaître la faisabilité d'une installation de géothermie. Le nouveau bureau du maire, qui accueille aussi les séances du conseil municipal, a pu être financé à 80 % par l'État, la Région et le Département. Nous avons aussi rénové les marches de l'église et nous projetons une remise à neuf de l'isolation et du chauffage de notre école, pour le confort de ses 15 élèves. La salle des aînés est aussi en cours de rénovation. »

Une vie associative riche

« Nous dénombrons seulement 350 habitants, mais de nombreuses associations. Le club des aînés s'apprête à fêter Noël et la commune prépare une quarantaine de colis à distribuer aux anciens du village. Le comité d'animation du Télégraphe prépare également des animations pour les fêtes, et nous accueillons aussi une association de sauvegarde du patrimoine. » ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLODIE FAYARD



© Cie des Médias

French Alps Event organise le Galibier challenge

« En tant qu'amateur de cyclisme, je fais partie de l'association French Alps Event, basée sur la commune. Elle organise chaque année le Galibier challenge qui

comporte une épreuve cyclo-portive de 115 km et 3 350 m de dénivelé positif, et une grimpe du Galibier, sur 35 km et 2 100 m de dénivelé. L'événement a

lieu chaque premier week-end d'ouverture du col du Galibier, au sortir de l'hiver. L'an dernier l'épreuve a attiré plus de mille spectateurs », explique Luc Ollier.

Savoie | Paris

Le Dauphiné Libéré

Dimanche 24 novembre 2024

Les maires de Savoie reçus par Michel Barnier



Réception des maires savoyards par Michel Barnier, Premier ministre. Photo ville de Barby

Le 19 novembre, les élus savoyards présents au congrès des maires de France ont été reçus par le Premier ministre Michel Barnier à Matignon.

Le congrès des maires de

France se déroulait du 19 au 21 novembre au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Au programme de ces trois jours : échanges et rencontres avec de nombreux

partenaires et entreprises sur l'espace salon des maires, conférence et débats au sein de l'espace congrès, puis dîner au Sénat et visite des lieux.

La plateforme bois, une réponse pour mobiliser du bois déchiqueté



Une visite de la plateforme était organisée vendredi. Photo Le DL/B.M.

La rencontre du pôle excellence bois ce vendredi a été l'occasion de visiter la plateforme bois de Champ Reveraie à La Table, qui permet de mobiliser du bois déchiqueté.

Comment mobiliser plus de bois déchiqueté de montagne ? Pour répondre à la question, le pôle excellence bois a organisé ce vendredi 22 novembre une journée bois énergie en Savoie. Après une présentation générale sur la ressource en bois, une table ronde et des témoignages développés à la salle polyvalente de Villard-Sallet, la rencontre s'est prolongée sur la plateforme bois de Champ Reveraie à La Table.

Propriété de la communauté de communes Cœur de Savoie, la plateforme est gérée par la société TRV. Elle a pour objectifs de développer une offre bois énergie sur le territoire Cœur

de Savoie à destination des communes, de répondre aux besoins temporaires de stockage des professionnels, de réguler les flux vers les grosses plateformes de Goncelin et de Sainte-Hélène-sur-Isère et d'améliorer le tri des bois directement en sortie de massif.

« Un outil au service des communes »

La construction de la plateforme en bordure d'une zone humide a été jalonnée de difficultés techniques et administratives. La recherche de foncier pour ce type d'implantation pose un problème de fond comme l'a rappelé Jean-François Duc, vice-président de Cœur de Savoie en charge de l'agriculture et de la forêt.

Le projet (travaux plus honoraires) s'est élevé à 253 645 € HT. Il a été financé par l'État (70 000 €), la Région (54 216 €), le conseil Savoie Mont-Blanc

(27 000 €), soit un reste à charge de Cœur de Savoie de 102 429 €.

« La plateforme de Champ Reveraie est un outil au service des communes. Le stockage des grumes est facilité. Elle propose des prestations de broyage et de pesage pour favoriser l'autoconsommation ainsi que la fourniture de plaquette forestière », détaillait le vice-président.

Pour l'exploitant Quentin Reymond, qui gère d'autres plateformes bois en Isère, celle de Champ Reveraie est à développer. Il reste « en attente d'un mode de contractualisation » pour alimenter des chaufferies sur le territoire de Cœur de Savoie. Devant plus de 70 participants (élus, techniciens, professionnels de la filière bois, etc.), la visite de la plateforme a été marquée par une démonstration de fabrication de granulés à partir de plaquettes de bois par la société Proxipel.

● Brigitte Mauraz

Fabrication de pellets : le bois énergie en circuits courts

Le procédé est impressionnant et sa présentation fut une première pour la majeure partie des invités du pôle excellence bois. La société suisse Proxipel a fait une démonstration de fabrication de pellets à partir de bois déchiqueté. « Notre unité mobile de pelletisation, Proxiflex, est unique au monde. C'est une usine de production miniaturisée pour être entièrement intégrée sur une semi-remorque tout en garantissant une grande efficien-

ce », expliquait l'un des dirigeants de Proxipel. Une trémie située à l'arrière de l'unité mobile permet le chargement du bois déchiqueté qui monte dans une vis avant d'être envoyé sur un convoyeur pour être broyé. Après être passés dans un dispositif de séchage, les pellets sont envoyés dans un bac. Parmi les avantages de l'unité mobile, figurent la réduction des transports et la valorisation des ressources inexploitées comme les sarments de vigne ou les déchets



L'unité mobile et intégrale de pelletisation de la société Proxipel. Photo Le DL/B.M.

verts. Un débouché possible pour les viticulteurs de Cœur de Savoie.

● B.M.